



LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES de TENNIS

30 Rue Lionel Terray

69500 BRON

EXERCICE CLOS LE: 31/08/2023

SIRET : 77982583500043

APE : 9312Z

EKYLIS

Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

11, rue Guilloud 69442 Lyon Cedex 03

Tél: 04.72.68.87.87 - Fax : 04.72.33.16.18 et 04.72.68.87.70

e.mail : contact@ekylis.com site : www.ekylis.com

Sommaire

<i>1. Comptes annuels</i>	<i>1</i>
Compte rendu de diligences	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Contributions volontaires	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Faits caractéristiques	13
Notes sur le bilan	14
Autres informations	21
Notes sur le compte de résultat	23

Comptes annuels

Compte rendu de diligences

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 05/02/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DETENNIS relatifs à l'exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	6 890 317
Total des ressources	5 688 750
Résultat net comptable (Déficit)	-70 364

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à LYON
Le 22/11/2023

Jean-Brice JOLY
Expert-comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/23	Net au 31/08/22
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	355 312	355 312		
Autres immob. incorporelles / Avances et aco	560 129	96 505	463 623	470 837
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	562 598	461 972	100 626	131 944
Constructions	5 666 143	3 792 813	1 873 330	1 840 413
Installations techniques, matériel et outillage	282 857	216 171	66 686	66 386
Autres immobilisations corporelles	1 948 772	1 328 093	620 679	600 253
Immob. en cours / Avances et acomptes	21 607		21 607	227 426
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	7 445		7 445	7 445
Total I	9 404 863	6 250 867	3 153 996	3 344 704
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	2 015		2 015	6 304
Avances et acomptes versés sur commandes	2 050		2 050	9 531
Créances				
Autres créances	767 322	58 782	708 540	539 919
Divers				
Valeurs mobilières de placement	603 666		603 666	
Disponibilités	2 367 488		2 367 488	2 809 563
Charges constatées d'avance	52 561		52 561	50 329
Total II	3 795 102	58 782	3 736 321	3 415 646
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 199 965	6 309 649	6 890 317	6 760 350

Bilan

	Net au 31/08/23	Net au 31/08/22
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	568 195	568 195
Autres fonds propres sans droit de reprise	568 195	568 195
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	1 945 022	1 945 022
Réserves pour projet de l'entité	1 945 022	1 945 022
Report à nouveau	668 361	77 797
Excédent ou déficit de l'exercice	-70 364	590 564
Situation nette (sous-total)	3 111 213	3 181 577
Subventions d'investissement	804 400	839 893
Total I	3 915 613	4 021 470
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	44 121	37 992
Total II	44 121	37 992
PROVISIONS		
Provisions pour risques	124 000	172 500
Provisions pour charges	539 452	540 478
Total III	663 452	712 978
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	912 800	873 036
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	912 800	873 036
Emprunts et dettes financières diverses	370 878	182 413
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 135	268 169
Dettes fiscales et sociales	498 116	551 068
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 072	8 123
Autres dettes	128 797	22 891
Produits constatés d'avance	81 333	82 210
Total IV	2 267 131	1 987 910
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 890 317	6 760 350

Compte de résultat

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de biens et de services	1 162 034	824 262	337 772	40,98
Ventes de biens	65 506		65 506	
Ventes de prestations services	1 096 528	824 262	272 266	33,03
Produits de tiers financeurs	4 526 716	4 494 205	32 511	0,72
Concours publics et subventions d'exploitation	259 504	336 757	-77 253	-22,94
Ressources liées à la générosité du public	59 749	97 433	-37 684	-38,68
Contributions financières	4 207 462	4 060 015	147 447	3,63
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de c	1 234 193	1 290 824	-56 632	-4,39
Utilisation des fonds dédiés	25 492	101 168	-75 676	-74,80
Autres produits	9 273	9 013	260	2,88
Total I	6 957 707	6 719 472	238 235	3,55
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	65 506		65 506	
Variations de stock	4 289	-2 083	6 371	-305,91
Autres achats et charges externes	1 733 425	1 731 607	1 818	0,11
Aides financières	1 709 030	1 660 437	48 593	2,93
Impôts, taxes et versements assimilés	196 016	185 408	10 609	5,72
Salaires et traitements	2 153 450	1 823 613	329 837	18,09
Charges sociales	780 560	664 424	116 136	17,48
Dotations aux amortissements et aux dépréciat	343 325	316 215	27 111	8,57
Dotations aux provisions	28 907	32 500	-3 593	-11,06
Reports en fonds dédiés	31 621	25 492	6 129	24,04
Autres charges	749	6 497	-5 748	-88,46
Total II	7 046 879	6 444 109	602 769	9,35
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-89 172	275 363	-364 534	-132,38
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés	5 421	488	4 933	NS
Total III	5 421	488	4 933	NS
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts et charges assililées	11 680	12 131	-451	-3,72
Total IV	11 680	12 131	-451	-3,72
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-6 258	-11 643	5 385	-46,25
3. RESULTAT COURANT avant impôt	-95 430	263 720	-359 150	-136,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	24 264	366 698	-342 434	-93,38
Reprises provisions, dép., et transferts de char	243 833	74 038	169 796	229,34
Total V	268 097	440 736	-172 639	-39,17
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	136 741	43 407	93 334	215,02
Dot. amortissements, aux dépréciations et prov	106 291	70 485	35 806	50,80
Total VI	243 032	113 892	129 140	113,39
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	25 066	326 844	-301 778	-92,33

Compte de résultat

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total des produits (I + III + V)	7 231 226	7 160 696	70 530	0,98
Total des charges ((II + IV + VI + VII +	7 301 590	6 570 133	731 458	11,13
EXCEDENT OU DEFICIT	-70 364	590 564	-660 928	-111,91
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E				
Dons en nature	118 563	99 841	18 721	18,75
TOTAL	118 563	99 841	18 721	18,75
CHARGES DES CONTRIBUTIONS V				
Personnel bénévole	118 563	99 841	18 721	18,75
TOTAL	118 563	99 841	18 721	18,75

Contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois
<i>Ressources</i>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	118 563	99 841
Total	118 563	99 841
<i>Emplois</i>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	118 563	99 841
Total	118 563	99 841

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DETENNIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 6 890 317 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 70 364 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/11/2023 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis est une association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901.

Son siège social est fixé au 30 rue Lionel Terray – 69500 BRON.

Sa durée est illimitée.

Elle est affiliée à la Fédération Française de Tennis.

Elle est soumise aux statuts et règlements de la Fédération Française de Tennis qui ont valeur obligatoire pour elle, ses comités départementaux, ses associations et les membres qui en dépendent.

La ligue est administrée conformément aux règles fixées par les règlements administratifs de la FFT.

La ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis se compose des associations sportives des départements de l'Ain, l'Allier, le Cantal, La Drôme, l'Ardèche, la Loire, la Haute-Loire, l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie, le Puy de Dôme, le Rhône, ayant effectué la déclaration prévue par la loi du 1er juillet 1901 (ou lorsqu'elles ont leur siège dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, par les articles 21 à 79 du code civil local) et affiliées à la Fédération Française de Tennis.

Elle dispose de 3 sites régionaux :

- le site de Lyon, 30 rue Lionel Terray – 69500 BRON ;
- le site de Clermont-Ferrand, 29 rue Roche Genès – 63170 AUBIERE ;
- le site de Grenoble, 1 avenue Louis Vicat – 38180 SEYSSINS.

Les objectifs de la Ligue sont les suivants :

- Organiser, administrer, diriger et développer le sport du tennis, du para tennis, du beach tennis, du padel et de la courte paume dans les limites de son territoire et en surveiller la pratique.
- Rechercher et faciliter la création d'associations sportives consacrées à la pratique du tennis, du para tennis, du beach tennis, du padel et de la courte paume, encourager et soutenir leurs efforts, diriger, coordonner et contrôler leur activité.

Ils se traduisent par :

- Un accompagnement de manière personnalisée tous les acteurs du tennis : sportifs de haut niveau, licenciés, éducateurs, bénévoles...
- Une mise à disposition, au service des clubs, de son expertise en matière de développement et d'infrastructure ;
- Des formations chaque année, aux métiers du tennis, de nombreux diplômés d'état, initiateurs, arbitres...
- L'accueil d'un grand nombre de compétitions au sein de ses 3 sites régionaux.

Les moyens d'action de la ligue sont :

- Les relations avec la Fédération Française de Tennis,

Règles et méthodes comptables

- Les relations avec les autres ligues de la Fédération Française de Tennis,
- Les relations avec les structures sportives habilitées,
- L'aide technique, morale et matérielle donnée aux associations qui la composent,
- La tenue d'assemblées périodiques, conférences, cours, stages et actions de formation,
- La publication éventuelle d'un bulletin et/ou d'un annuaire,
- L'organisation de compétitions et la participation aux épreuves officielles nationales et internationales,
- Les relations avec les pouvoirs publics, en particulier les Directions chargées des Sports.

Nos salariés sont regroupés en 4 pôles : le pôle administratif et marketing, le pôle sportif et compétition, le pôle développement et le pôle formation soit plus de 50 salariés au total.

Nous gérons plus de 139 000 licenciés, 935 clubs et 11 comités.

Nos 3 sites disposent d'équipements sportifs complets.

Notre association met à la disposition de ses salariés dans le cadre de leur mission des moyens informatiques ainsi qu'une flotte de véhicule.

Nous fonctionnons également avec les entreprises du secteur privé dans le cadre de partenariat et/ou de mécénat.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Comptabilisation du bénévolat :

La réglementation comptable des associations définit la contribution volontaire en nature comme l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit (Règl. ANC 2018-06 art. 211-1). Dans notre cas, il s'agit des membres de l'association qui assurent bénévolement un travail normalement effectué par du personnel salarié. Cette comptabilisation, sans impact sur le résultat, est faite en classe 8. Il a été réalisé 6 861 heures valorisées au SMIC chargé soit 118 562.92 € ; la répartition de ces heures est la suivante :

- Comité de direction : 217 heures
- Membres du Bureau : 3 872 heures
- Commissions : 2 772 heures

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 4 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 3 à 30 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 20 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 an à 10 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Partenariat avec la société HEAD

La convention signée avec ce partenaire prévoit à la fois une contribution financière et une dotation en matériel, vêtements sportifs ...

Il a été comptabilisé en produit et en charge le montant des ressources en nature fournies par ce partenaire à la Ligue ; la valorisation de ces ressources a été faite en tenant compte d'un prix catalogue incluant une remise commerciale.

Le montant comptabilisé à la fois en 707 et 607 s'élève à la somme globale HT de 66 K€.

Ce dispositif existait déjà au titre des exercices précédents pour des montants similaires, mais ne donnait pas lieu à ce traitement comptable.

Comités départementaux

Certains salariés (CST et CD) de la Ligue interviennent sur les territoires des Comités Départementaux et en concertation avec ces derniers.

Dans le respect des dispositions comptables édictées par la FFT, ce mode opératoire donne lieu aux écritures suivantes (en sus de la comptabilisation de la masse salariale de ces salariés dans les comptes de charges de personnel par nature) :

- En charge, au débit du compte 657, un montant de 1 032 K€ (montant de la masse salariale concernée)
- En produit, au crédit des comptes transferts de charges 791, un montant identique.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	915 441			915 441
Immobilisations incorporelles	915 441			915 441
– Terrains	562 598			562 598
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	4 344 453	163 437		4 507 890
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions	1 111 340	46 913		1 158 253
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	261 840	21 017		282 857
– Installations générales, agencements aménagement divers	1 332 461	89 100		1 421 560
– Matériel de transport	115 604			115 604
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	378 756	33 956	1 105	411 607
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	227 426	22 208	228 028	21 607
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 334 478	376 631	229 132	8 481 977
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	7 445			7 445
Immobilisations financières	7 445			7 445
ACTIF IMMOBILISE	9 257 364	376 631	229 132	9 404 863

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	444 603	7 709	495	451 818
Amortissements incorporelles	444 603	7 709	495	451 818
– Terrains	430 654	31 318		461 972
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	2 539 098	162 827		2 701 925
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 076 283	14 605		1 090 888
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	195 454	20 717		216 171
– Installations générales, agencements aménagements divers	835 582	72 768	10 915	897 435
– Matériel de transport	78 316	10 842		89 158
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	312 670	28 830		341 500
– Emballages récupérables et divers				
Amortissements corporelles	5 468 057	341 907	10 915	5 799 049
AMORTISSEMENTS	5 912 660	349 616	11 409	6 250 867

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 827 328 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 445		7 445
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	767 322	697 373	69 949
Charges constatées d'avance	52 561	52 561	
Total	827 328	749 934	77 394
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT – PRODUITS A RECEVOIR	17 576
DIVERS – PRODUITS A RECEVOIR	212 694
Total	230 270

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 58 782 euros.

– Reprise de provisions sur créances diverses n-1 pour un montant de 40 025.08 €

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	568 195				568 195
Fonds propres avec droit de repris					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	1 945 022				1 945 022
Report à Nouveau	77 797		590 564		668 361
Excédent ou déficit de l'exercice	590 564	-590 564		70 364	-70 364
Situation nette	3 181 577	-590 564	590 564	70 364	3 111 213
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	839 893		41 400	76 893	804 400
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	4 021 470	-590 564	631 964	147 257	3 915 613

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	172 500	100 000	148 500		124 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	225 853		24 433		201 419
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	314 625	28 907	5 500		338 032
Total	712 978	128 907	178 433		663 452
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		28 907	62 433		
Financières					
Exceptionnelles		106 291	166 941		

Provision pour autres charges, compte 158000 : 28 907 €

Le Pot commun dit "de solidarité" a été créé au cours de cet exercice ; chaque Comité départemental y verse sa contribution créant ainsi une réserve d'allocations financières.

La contribution de chaque Comité représente une quote-part du montant des allocations qui lui sont attribuées chaque saison.

La réserve ainsi constituée sera utilisée après arbitrages par les Comités pour le financement de dépenses.

Une provision d'un montant de 28 907 € a été constituée pour prendre en compte la partie du Pot commun non utilisée sur l'exercice et reportée sur la saison suivante.

Provision pour remise en état , compte 158100 : 109 125 €

Cette provision a été constituée à l'origine pour les travaux du site de Seyssins.

L'immobilier appartient à la métropole de Grenoble ; par le biais d'une convention de mise à disposition des constructions, nous bénéficions de l'usage de ces locaux, à charge pour nous d'en assumer l'entretien.

Sur la base de devis réalisés les travaux à envisager s'élèvent à environ 300 k€ soit 100 k€ par tranche ; la provision correspondante s'élevait par conséquent à 300 k€ au 31.08.2021.

Une première tranche des travaux ayant été réalisée en 2022, une reprise de 185 375 € avait été comptabilisée ; au cours de cet exercice, suite à la réalisation de travaux, il a été constaté une reprise de 5 500 €, le solde de la provision s'élève par conséquent à 109 125 € au 31.08.2023.

Provision pour remise en état, compte 158100 : 200 000 €

Cette provision constituée au 31.08.2021 concerne des travaux de rénovation et de mises aux normes des installations sportives du site d'Aubières.

Son montant reste inchangé en raison de l'absence de réalisation de travaux au 31.08.2023.

Provision pour risques, compte 151000 : 124 000 €

Un ancien litige salarial, dont le risque avait été évalué à 140 000 €, a fait l'objet d'une reprise partielle pour un montant de 116 000 €.

Notes sur le bilan

Le risque de reversement d'une subvention a fait l'objet d'une reprise totale, soit 32 500 €.

Un nouveau litige salarial a fait l'objet d'une provision d'un montant de 100 000 €.

Provision pensions et retraites, compte 153000 : 201 419 €

Les variables économiques suivantes ont été prises en compte :

- taux d'actualisation 3.8%
- revalorisation des salaires 1.5%
- taux de charges patronales 50% pour les non cadres, 51% pour les cadres
- turnover 2%
- table de mortalité INSEE 2022
- départ volontaire
- âge de départ 62 ans

Amortissement exceptionnel :

Pour prendre en compte une prochaine rénovation des locaux administratifs d'AUBIERE, une dotation aux amortissements exceptionnels de 6 291 € ainsi qu'une reprise de 10 915 € ont été constatées en compte d'amortissement classe 28.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 267 131 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	912 800	134 136	493 094	285 570
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 135	177 380	90 755	
Dettes fiscales et sociales	498 116	498 116		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 072		7 072	
Autres dettes (**)	499 675	499 675		
Produits constatés d'avance	81 333	81 333		
Total	2 267 131	1 390 641	590 920	285 570
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	180 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	140 236			
(**) Dont envers les associés	25 373			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN.- FACT. NON PARVENUE / BIENS	107 213
PERSONNEL – PROVISIONS CONGES A PAY	123 309
PERSONNEL – AUTRES CHARGES A PAYER	83 499
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	58 878
ORGANISMES SOCIAUX –AUTR.CH.A PAYER	41 750
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	2 976
DIVERS – CHARGES A PAYER	113 593
Total	531 217

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	52 561		
Total	52 561		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	81 333		
Total	81 333		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 52 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	17	6	23	23
Employés	13	16	29	29
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	30	22	52	52

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Absence de rémunération des dirigeants, ces derniers étant bénévoles.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Garantie BNP Lettre d'intention forte de la FFT	949 764
Garantie BNP Lettre d'intention forte de la FFT	400 000
Autres engagements donnés	1 349 764
Total	1 349 764

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
Subventions ANS-CN	25 492	25 492	25 492		25 700	25 700	
Mécénat	12 500	12 500				12 500	
Objectif Région					5 921	5 921	
Total	37 992	37 992	25 492		31 621	44 121	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2023
Ventes et prestations de services (dont parrainage 141 202)	1 162 034
Concours publics – taxe d'apprentissage	
Subventions d'exploitation	259 504
Ressources liées à la générosité du public (dont mécénat 57 643)	59 749
Contributions financières	4 207 462
TOTAL	5 688 750

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 22 160 euros

Honoraire des autres services : 1 080 euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		79 600	79 000		100 904	259 504
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement		12 950	23 684		40 259	76 893
						336 397

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 – TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	86 114	
791001 – TRANSFERT DEBOURS COMITES DEP	164 038	
791100 – REMBOURSEMENT D'ASSURANCE	38 971	
791400 – TRANSFERT FRAIS DE PERSONNEL	14 982	
791410 – TRANSFERT DEBOURS COMITES DEP	867 655	
	1 171 759	
Total	1 171 759	

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
TOTAL		

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	39 890	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 352	
Provisions pour risques et charges (dotation)	106 291	
Subventions d'investissement virées au résultat		76 893
Provisions pour risques et charges (reprise)		166 941
Produits sur exercices antérieurs		24 264
Charges sur exercices antérieurs	94 498	
TOTAL	243 032	268 097

Produits sur exercices antérieurs :

– impôts et taxes 18 244.90 €

– divers 6 019.23 €

Charges sur exercices antérieurs

Notes sur le compte de résultat

- contentieux 93 131.12 €
- divers 1 367.15 €

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice	70 364	
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre	70 364	